

FORMATION

Référents Santé Sécurité au Travail

Objectif :

- Etre le relais terrain des actions de prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre des actions concrètes au quotidien
- Mettre en œuvre des actions pour modifier les comportements
- Participer aux analyses d'accident, aux analyses de poste et à l'évaluation des risques

Recommandations ou obligations légales :

- Article L4644-1 du code du travail
- La Législation applicable à l'entreprise
- mise en œuvre des principes de prévention (L 4121 - 1 et s du code du Travail)

Public : Toute personne devant exercer des fonctions de référent santé sécurité au travail

Prérequis Aucun

Validation :

- Evaluation formative
- Délivrance d'une attestation de stage

Démarche et moyens pédagogiques :

- Mise en situation dans des actions de sécurité – prévention de l'entreprise
- Apports de l'animateur
- Utilisation de cas concrets des stagiaires
- Mise en pratique des méthodes présentées par l'étude des cas réels
- Utilisation des outils de l'entreprise
- Formateur spécialisé en prévention santé sécurité au travail

Eléments à nous communiquer avant le stage pour une meilleure adaptation de la formation :

- Statistiques de l'entreprise (taux de fréquence, taux de gravité, principaux types d'accidents)
- Accidents (exemples d'analyse d'accident et fiche vierge utilisée)
- Extrait du DUERP
- Plan de prévention / protocole de sécurité vierge
- ...

Contenu de la formation :

I Les connaissances de base :

- Les enjeux socio-économiques de la prévention
- Les indicateurs
- Les taux (Taux de fréquence et de gravité)
- Le coût des accidents
- La responsabilité
- La responsabilité pénale
- La responsabilité civile
- Obligation générale de sécurité de l'employeur (L 4121-1 et s)
- Santé et sécurité au travail
- Les 9 principes généraux de prévention
- Les Acteurs (rôle et Actions préventives)
- Externes (Inspection, Carsat, Organismes de contrôle,...)
- Internes (Les acteurs hiérarchiques, Le CHSCT)

GRENOBLE 38100
155 cours Berriat
Tél. : 04.72.23.01.20

II Les outils de traitement des Accidents et incidents :

- Comment l'accident arrive
- L'analyse d'accident
 - Le compte rendu
 - La Recherche des causes
 - Les solutions
- Les solutions et leur mise en oeuvre :
 - Les solutions techniques, d'organisation, de comportement
 - Les solutions potentielles (éliminer, protéger, signaler)
 - Les choix des solutions (critères d'efficacité et de faisabilité)
 - Le suivi de la réalisation

III Les Risques au poste de travail et leur prévention: adaptés à l'activité de l'entreprise

- Risques techniques :
 - chute, heurt, manutention mécanique, machine, électricité, chimique, incendie, explosion...
- Risques ergonomiques :
 - bruit, éclairage, manutentions manuelles, gestes et postures
- Risques Psychosociaux :
 - harcèlement, stress, violences externes
- L'analyse des risques au poste de travail :
 - L'observation physique
 - La conduite d'entretien
 - Les actions correctrices à mener
- L'évaluation des risques et le document unique :
 - Les risques à évaluer
 - La démarche

IV Les principaux documents et outils de la prévention :

- Bilan et programme annuel de prévention
- La formation au poste et l'accueil des nouveaux
 - Le livret d'accueil
 - Les supports de formation au poste
- La gestion des habilitations et autorisation :
 - Les tâches nécessitant l'habilitation ou l'autorisation
- Le port des Equipements de Protection Individuelle
- Les entreprises extérieures, le plan de prévention et le protocole de sécurité
- Les vérifications techniques obligatoires (électricité, levage, ...)
- La pénibilité
- Divers : consignation, permis de feu, incendie et secours...

V. Animer la prévention :

- Modifier un comportement à risques :
 - Les facteurs psychosociologiques de la prise de risque
 - Conduire un entretien pour changer le comportement

CORBAS 69960
3 rue de la Vanoise
Fax : 04.72.23.50.81